

Bon à savoir

Petite info de Formelec

Les ouvriers ne peuvent plus suivre de formations Cefora

Début janvier, un terme a été mis à la collaboration entre Formelec et le Cefora. Par conséquent, les ouvriers de la SCP 149.01 ne peuvent plus être inscrits aux formations du Cefora.

D'autre part, vos employés peuvent encore être inscrits aux formations Formelec, mais plus à titre gratuit. Pour ce faire, les tarifs ordinaires pour les non-ouvriers sont d'application.

Engager des jeunes via l'ELEKTRO CHALLENGE ?



Le 13 mai prochain, les meilleurs jeunes de dernière année se mesureront à nouveau lors de la finale de l'ELEKTRO CHALLENGE, le concours scolaire national de Formelec. Cette année, toute la classe de chaque finaliste sera conviée à la finale. Les jeunes talents de haut niveau en électricité seront dès lors présents en masse !

Au cas où vous souhaiteriez accorder une chance aux jeunes au sein de votre société, introduisez dans ce cas vos emplois vacants en ligne via www.vormelek-formelec.be/engagerdesjeunes. Formelec fera connaître vos emplois vacants lors de cette journée de finale

Trop d'employeurs ne connaissent pas la Validation des Compétences

La validation des compétence, c'est permettre aux personnes de 18 ans et plus de faire reconnaître officiellement des compétences acquises par l'expérience de travail, par la formation professionnelle et/ou par l'expérience de vie, mais non valorisée par un diplôme. Ce qui leur permet un accès à la formation continue, et surtout, à la valorisation des compétences sur le marché de l'emploi.

Actuellement, pour le secteur des électriciens, seuls des candidats pour le métier de monteur frigoriste ont validé leurs compétences. Et depuis la date de la première validation en 2007, 38 Titres de compétences ont déjà été délivrés.

Parmi ces personnes, Patrice, technicien frigoriste actuellement disponible sur le marché du travail.

Il nous fait part de son opinion à propos de la validation des compétences.

Pouvez-vous nous donner votre avis sur la validation des compétences ?

Selon moi, les épreuves sont très représentatives de la réalité de terrain. Elles sont complètes et permettent d'évaluer les bases indispensables à avoir pour faire ce métier.

Grâce à la validation des compétences, j'ai pu évaluer le temps nécessaire pour effectuer le travail qui m'était demandé. C'est donc un bon point de repère du travail qui est demandé en entreprise.

Y a-t-il des choses qui pourraient être améliorées ?

Les épreuves sont très bien conçues et le matériel utilisé, performant. La seule ombre au tableau c'est le manque de publicité. La plupart des entreprises dans lesquelles je me suis présenté ne connaissent pas le principe de la validation des compétences, voire n'en ont jamais entendu parler. Or, ce système gagne à être connu. Une campagne de promotion est à envisager.

Avez-vous des conseils à donner ?

J'encourage vivement toutes les personnes concernées à passer la validation des compétences, car cela permet de s'auto-évaluer et de connaître ce qu'il reste à acquérir pour bien faire son travail.

Pour plus d'informations concernant la validation des compétences, contactez Adélaïde Lamy, conseillère recherche & développement de Formelec : adelaide.lamy@vormelek-formelec.be.

Ou surfez sur le site de la validation des compétences : www.validationdescompetences.be.

